



Projet de Loi Climat et Résilience – Transition énergétique

Avec les mesures votées, ce sont les Français qui vont devoir payer la facture finale et les camions étrangers qui vont rouler !

Le Projet de Loi Climat et Résilience est actuellement en débat à l'Assemblée nationale. Les Députés de la majorité viennent de voter des mesures qui vont peser lourd sur les finances des entreprises françaises du transport et de la logistique, sur l'emploi et sur le portefeuille des citoyens. Ce texte se résume à des mesures fiscales sans effet environnemental. Il se traduira par une hausse sans précédent des prix du transport pour les industriels et producteurs, qui sera répercutée sur les consommateurs. Ce sont bien les Français qui paieront la facture finale !

Une chose est d'invoquer la transition énergétique, une autre est de s'en donner les moyens !

Au-delà de l'impact négatif sur les entreprises françaises de transport et de logistique qu'aura l'augmentation sans précédent de la fiscalité sur le secteur (articles 30 et 32 du projet de loi) ce texte n'apporte aucune solution concrète pour accompagner les entreprises dans leur transition énergétique.

Les Organisations Professionnelles du secteur (FNTR UnionTLF et OTRE) dénoncent une nouvelle fois une approche fiscale purement punitive alors même que pour remplacer intégralement les flottes de véhicules par des motorisations dites « propres », il faut se situer dans un calendrier réaliste. Quand seront-ils véritablement disponibles en masse ? Quand disposera-t-on de réseaux appropriés d'avitaillement pour distribuer l'énergie ?

Les travaux engagés entre l'Etat, les constructeurs, les énergéticiens et les transporteurs sur ces sujets, et qui ne se termineront qu'en juin, permettent d'ores et déjà d'affirmer qu'en 2030 les objectifs seront loin d'être atteints.

La seule chose concrète dans le projet de loi c'est la volonté du Gouvernement d'instaurer des taxes, encore des taxes !

Un Projet de Loi qui fait la part belle à la concurrence étrangère et pénalise l'emploi en France :

Les hausses de fiscalité votées vont d'abord affecter les entreprises françaises de transport et de logistique les rendant encore moins compétitives face à leurs concurrents étrangers. Un comble dans

un secteur où la France souffre déjà d'une concurrence féroce et où le pavillon français a perdu 80% de ses parts de marché à l'international en 20 ans. Un comble pour un Gouvernement qui prétend vouloir conserver la maîtrise des secteurs stratégiques pour garantir sa souveraineté et qui ouvre grandes les portes aux pavillons étrangers. Et c'est aussi pour cette raison que les organisations professionnelles avaient refusé de signer le contrat de transition énergétique qui faisait justement figurer la fin de la suppression du remboursement de la TICPE à horizon 2030.

Le Gouvernement a beau jeu de se retrancher derrière de futures négociations européennes qui une fois encore n'aboutiront pas. Le texte voté entame encore un peu plus la compétitivité des entreprises nationales. Et comme cela ne suffit pas, le Gouvernement tente de ressusciter le dossier de l'écotaxe sous une dimension régionale ; mesure qui ne réduira pas le nombre de camions sur les routes.

Une attaque directe au pouvoir d'achat des Français.

Alors que le secteur se caractérise déjà par la faiblesse de ses marges, cette hausse devra se traduire nécessairement par une forte augmentation des prix. Cette hausse se répercutera sur les consommateurs qui apprécieront ! Alors que nous vivons une crise économique sans précédent, on peut s'étonner de cette attaque directe à la compétitivité d'un secteur, à l'emploi, au pouvoir d'achat des Français.

Non, les entreprises de transport ne sont pas d'accord avec ces mesures ! Contrairement à ce que laisse entendre le Gouvernement et certains députés de la majorité, le secteur du transport et de la logistique n'accepte pas ces injustices et ne restera pas sans agir.

CONTACTS

FNTR – Vanessa IBARLUCEA – 07 84 38 62 32 – vanessa.ibarlucea@fntr.fr

OTRE – Samira BOUZAGHOU – 06 34 32 17 67 - samira.bouzaghoul@otre-direction.org

Union TLF – Blandine GUYON – 06 07 09 17 07 – bguyon@e-tlf.com